

## **Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles La réforme des jurys centraux a été approuvée**

Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a définitivement approuvé mercredi un projet de décret réformant l'organisation des jurys de l'enseignement secondaire qui permet à des jeunes qui ont interrompu leur scolarité de décrocher un diplôme de fin de secondaire. Les différents jurys seront regroupés dans une structure propre intégrée au sein de la direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO). Le décret renvoie également l'organisation de ces épreuves à des programmes officiels, tout en assouplissant l'organisation des sessions d'examens. (Belga)